



### **Bazar International 2024 ... et suites**

La présence du stand d'un pays accusé de génocide (Israël) au Bazar International 2024 pose problème en soi. Surtout que les organisateurs persistent à retarder la présence d'un stand palestinien et ce malgré plusieurs demandes officielles.

Les organisateurs se retranchent derrière une « neutralité non politique » affichée. Pourtant cette année encore le stand d'Israël a commercialisé des produits de colonies de peuplement illégaux et même exposé des cartes géographiques sur lesquelles les territoires palestiniens avaient disparu, annexés du Grand Israël à l'image des menaces de ses ministres d'extrême droite. Le stand d'Israël s'est ainsi positionné en contradiction flagrante avec le droit international.

Suite à l'avis de la Cour Internationale de Justice du 19 juillet 2024 l'Assemblée générale des Nations Unies a voté le 13 septembre une résolution rappelant que les constructions de colonies, l'acquisition de territoires par la force, l'exploitation des ressources naturelles, le déplacement forcé de la population palestinienne et les violences commises par les colons et les forces d'occupation ... constituent des violations du droit international.

La même résolution votée par 124 Etats (dont le Luxembourg) demande également à tous les États de prendre des mesures pour mettre fin à l'importation de tout produit provenant des colonies de peuplement israéliennes. Dans cette optique le conseil d'administration de l'asbl « Bazar International de Luxembourg » s'est mis en faux pour ne pas avoir empêché la commercialisation des produits incriminés.